



Parti socialiste
neuchâtelois

Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel
T 032/721.11.80
secretariat@psn.ch
www.psn.ch

Aux invités et invitées du Congrès électoral Aux membres de droit

Neuchâtel, le 11 février 2011

Chères et chers camarades,

Nous avons le plaisir de vous inviter au prochain congrès du PSN qui aura lieu

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">CONGRES STATUTAIRE VENDREDI 11 MARS 2011 à 19H15 Salle de Spectacles (rue des Collèges) à Couvet</p> |
|--|

Vous recevrez 10 jours avant le Congrès l'ordre du jour définitif. Selon l'art. 11 al.3 des statuts du PSN, vous pouvez faire des propositions qui se rapportent aux thèmes inscrits à l'ordre du jour provisoire au plus tard **15 jours avant** la date du congrès.

Ordre du jour provisoire :

1. Allocution de Baptiste Hurni, président du PSN
2. Lancement d'une initiative législative cantonale
3. Fiscalité des personnes physiques
4. Présentation des initiatives populaires fédérales
 - « Pour la protection de salaires équitables »
 - « Pour une caisse publique d'assurance-maladie »
5. Comptes PSN 2010
6. Résolutions
7. Divers

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous transmettons nos amicales salutations.

Anne Tissot

Antoine Morata

Raclette et petite restauration

Horaire des transports publics :

dp La Chaux-de-Fonds 18h01 – Neuchâtel dp 18h40